

l'amputation dite *au lieu d'élection* et la ligature de l'artère tibiale postérieure à sa partie supérieure.

Les connexions de l'aponévrose jambière avec les muscles sous-jacents sont loin d'être les mêmes en arrière qu'en avant. Nous avons vu qu'en avant l'aponévrose adhère de la manière la plus intime aux muscles jambier antérieur, extenseur commun des orteils, ainsi qu'aux péroniers ; en arrière, au contraire, elle est séparée des muscles jumeaux par une couche de tissu cellulaire très lâche qui permet de faciles glissements. L'aponévrose est également séparée de la peau par une couche de tissu cellulo-graisseux plus épaisse en arrière qu'en avant. On rencontre dans cette couche la veine saphène externe ; vis-à-vis de la veine, se trouve le nerf saphène externe qui, encore sous-aponévrotique à ce niveau, est situé exactement dans l'interstice des jumeaux.

En avant de l'aponévrose se présentent les deux muscles jumeaux ; complètement distincts l'un de l'autre en haut, ils se condensent inférieurement en un tendon commun, le *tendon d'Achille* ; le jumeau interne est de beaucoup plus large que l'externe, et il s'étend latéralement jusqu'à 1 centimètre environ du bord interne du tibia, auquel le rattache une lamelle celluleuse très lâche.

En avant des jumeaux se trouve le muscle soléaire. Large et aplati, plus épais en dehors qu'en dedans, ce muscle se fixe également en bas sur le tendon d'Achille et forme avec les deux jumeaux le *triceps sural*. En dehors, le muscle soléaire répond directement à l'aponévrose et à la peau dans l'étendue de plusieurs centimètres.

L'insertion supérieure du soléaire est fort remarquable et mérite de nous arrêter un instant. Il s'attache : en dehors, à la tête du péroné, à la moitié supérieure du bord externe et au tiers supérieur de la face postérieure de cet os ; en dedans, à la ligne oblique de la face postérieure du tibia, au-dessous du poplité et à l'aponévrose de ce muscle, au bord interne du tibia, et, enfin, par quelques-unes de ses fibres, à une arcade aponévrotique étendue de la tête du péroné à la ligne oblique du tibia. De cette dernière insertion résulte l'existence d'un *anneau aponévrotique* dans lequel s'engagent les vaisseaux et les nerfs poplités, et qui sert de limite inférieure à l'artère de ce nom.

Dans l'épaisseur du muscle soléaire existe ordinairement une lame tendineuse (I, fig. 302) beaucoup plus rapprochée de la face profonde que de la face superficielle ; elle naît du bord postérieur du tibia pour se porter jusque vers l'axe de la jambe, disposition importante à connaître dans la ligature de l'artère tibiale postérieure, ainsi que je le montrerai dans un instant.

Le soléaire est séparé des jumeaux par une couche très lâche de tissu cellulaire ; dans cette couche, et en avant du jumeau interne, se trouve le tendon du plantaire grêle (PG, fig. 302).

La couche musculaire profonde est comprise dans une loge ostéo-fibreuse dont les parois sont formées : en avant, par le ligament interosseux ; en arrière, par l'aponévrose jambière profonde ; en dedans, par le tibia ; en dehors, par le péroné. Infiniment moins épaisse que la précédente, cette couche se compose en haut de deux muscles : le fléchisseur commun des orteils en dedans, et le jambier postérieur en dehors ; plus bas, à ces deux muscles vient se joindre le fléchisseur propre du gros orteil.

Entre les deux couches de muscles, et dans un dédoublement de l'aponévrose